

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Géographie 1.1			
Code	PEGH1B06SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sophie KILESSE (sophie.killesse@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Donatienne JOSSART (donatienne.jossart@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGH1B06SHA Géographie 1

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B06SHA Géographie 1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 1			
Code	13_PEGH1B06SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Donatienne JOSSART (donatienne.jossart@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à ce que l'étudiant entretienne un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et qu'il développe une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se compose de deux axes :

- Partie axée sur les outils et concepts clés de la géographie: Introduction à la géographie, mise en place des outils, identification des objets géographiques d'étude, cartographie, éléments de géographie humaine, notions de démographie, ... et localisation.
- Partie axée sur la didactique : Représentation de l'espace chez les jeunes adolescents, importance de l'espace perçu et de l'espace vécu, rigueur du vocabulaire géographique, découverte des programmes d'enseignement, transition primaire - secondaire en éveil géographique / EDM, ...

Les concepts, notions, outils, ... mis en place dans une partie pourront être mobilisés dans l'autre partie. Des liens devront être établis entre les contenus. Ces notions seront au service d'activités didactiques.

Démarches d'apprentissage

Pour chaque chapitre du cours, les notions théoriques seront envisagées également sous un angle didactique et seront mises en relation avec les différents programmes du secondaire. Aux cours et en fin de chapitre, les compétences, savoirs et savoir-faire propres à chacun de ces chapitres seront données aux étudiants.

Des séances d'exercices et/ou travaux permettent de mettre en place les notions abordées.

Dispositifs d'aide à la réussite

La préparation des travaux et des recherches se fera sous la guidance des enseignants. A tout moment, à la demande de l'étudiant ou à celle du professeur une rencontre de travail peut être organisée.

A l'issue des évaluations et/ou des séances d'exercices, les corrections seront faites en classe et des remédiations seront proposées aux étudiants de façon collective et/ou individuelle.

Les ouvrages proposés doivent contribuer également à s'approprier sous une autre forme les concepts et notions ainsi que les démarche préconisées dans cette activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

L'étudiant doit disposer de quelques ouvrages (liste communiquée au cours) vers lesquels seront renvoyées les différentes parties du cours et dont les informations complémentaires feront partie de la matière. Des documents et des notes de cours seront transmis dans le courant du quadrimestre ainsi que le renvoi à des sites internet et à la plateforme.

Il est indispensable que l'étudiant suive l'actualité et lise la presse régulièrement afin de s'approprier les concepts et les notions utiles aux disciplines d'enseignement envisagées par ces activités d'apprentissage. De manière ponctuelle, il sera demandé à l'étudiant de regarder des émissions télévisées et/ou documentaires en rapport avec les cours.

Supports

L'étudiant complètera ses notes par les notes dactylographiées distribuées aux cours, les documents accessibles sur la plateforme, les lectures et ouvrages de référence proposés ainsi que les recherches complémentaires effectuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Il est important d'insister sur le fait que c'est l'étudiant qui fait la démarche.

Pour chaque travail demandé, l'étudiant se référera aux consignes spécifiques données pour chacun d'entre-eux.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Rap + Trv	20			Int + Rap + Trv	10
Période d'évaluation	Exm	80			Exm	90

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q1 sera reporté au Q2 et au Q3 mais dans une moindre proportion.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

